

Domaine Santé

Filière Nutrition et diététique

METHODOLOGIE DE RECHERCHE 3 ET BIOSTATISTIQUES

1. Caractéristiques du module

Code : **S.DI.SO.3001.F.14**Année académique : **2023-2024**Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ MasterAnnée d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}Crédits ECTS : **3**

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module optionnel
☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020

Catégorie : ☒ Module principal Core course ☐ Module lié au module principal Related course ☐ Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : ☐ Module de base ☒ Module d'approfondissement ☐ Module avancé

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Temps de cours : **21** Temps de travail personnel encadré : **56** Temps de travail personnel individuel : **13**

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules : ☒ Avoir suivi le/les modules : **MR1, MR2** ☐ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

☐ Rôle d'expert ☐ Rôle de manager ☒ Rôle d'apprenant et de formateur
☒ Rôle de communicateur ☐ Rôle de promoteur de la santé ☒ Rôle de professionnel
☐ Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

- Bb4 : Expliciter et rendre l'activité professionnelle visible vis-à-vis des pairs et des autres professionnels et documenter les pratiques dans un souci d'évolution positive et de traçabilité.
- Fb1: Maintenir et développer l'expertise et les compétences professionnelles en actualisant constamment les savoirs.
- Fb2 : Evaluer continuellement sa propre pratique et la développer sur la base des connaissances acquises.
- Fb3 : Transmettre les nouveaux savoirs et former les partenaires de manière à ce que les actions en lien avec la nutrition soient conformes aux références et aux bonnes pratiques.
- Gb3: Pratiquer dans le respect de la déontologie professionnelle, selon les principes et valeurs liés à l'intégrité scientifique et en harmonie avec ses propres ressources.

Objectifs généraux du module

- Approfondir la lecture critique et l'analyse qualité de la littérature scientifique.
- Maîtriser les analyses statistiques descriptives simples et leur usage, comprendre l'usage des analyses statistiques inférentielles.
- Rédiger et soutenir un protocole de recherche pour le Travail de Bachelor.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Le module est organisé en 3 unités de cours : méthodologie du TBSc, Lecture critique scientifique, Biostatistiques.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours théoriques et activités en présentiel et à distance
- Exercices, ateliers et séminaires
- Journal-Club

Exigences de fréquentation

Taux de présence de 80% au minimum et participation obligatoire à un minimum de 2 séminaires en plus de sa propre présentation. En cas de fréquentation inférieure ou de participation insuffisante aux séminaires, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter à l'examen écrit de statistiques.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. la présentation du projet de Travail de Bachelor en séminaire
- B. un test écrit de statistiques

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la moyenne des notes locales obtenues au point A et B ci-dessus, sous réserve que le protocole du TBSc soit rendu dans les délais impartis.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

Période: période de validation du semestre d'automne, sauf pour les séminaires qui auront lieu avant.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible en cas de note Fx (soit entre 3.5 et 3.9) au module ☐ Pas de remédiation
- si le point A est insuffisant, un complément portant sur les lacunes sera demandé.
 - si le point B est insuffisant, un test écrit sera refait.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir au mieux la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Période: en principe semaine 35

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

Période: à définir

7. Bibliographie principale

- Aveyard, H. Doing a literature review in health and social care. McGraw Hill.
- Motulsky H. Biostatistique: une approche intuitive. Paris: De Boeck Université; 2002.
- Petrie A, Sabin C. Medical statistics at a Glance. 3rd ed. Chichester: Wiley-Blackwell; 2009.
- Salmi LR. Lecture critique et communication médicale scientifique: comment lire, présenter, rédiger et publier une étude clinique ou épidémiologique. 3ème ed. Paris: Elsevier; 2012.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Isabelle Carrard

Enseignants : Isabelle Carrard, Corinne Jotterand, Maïté Pugliese, Jean-David Sandoz.

Descriptif validé le 06.09.2023 par Pasqualina Riggillo, Responsable de la filière